

Master Domaine Droit - Mention Droit du Patrimoine - Spécialité Droit des assurances

RNCP16720 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	313
Code(s) ROME	C1102, C1103, C1109, C1110, C1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université de Poitiers
<http://www.univ-poitiers.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master mention « Droit du patrimoine, spécialité Droit des assurances, prépare tout particulièrement aux activités de gestionnaire de contrats et de dossier d'indemnisation tout en offrant aux étudiants une culture juridique approfondie sur les grandes questions du droit des assurances et de l'épargne individuelle et collective. Le niveau de formation à Bac + 5 doit permettre une évolution rapide vers des postes d'encadrement.

Lorsqu'il est affecté à un service de gestion de dossiers sinistres, le professionnel titulaire du Master intervient en cas d'événement dommageable (accident, incendie, accident corporel...) subi par un assuré. Il vérifie les garanties, apprécie les responsabilités, évalue le montant des dommages et fait procéder au versement des indemnités dues à l'assuré ou aux victimes. Il doit être en mesure d'agir dans le cadre contentieux encas de différend avec un assuré ou avec un tiers et d'exercer les recours que commande la gestion des dossiers d'indemnisation. Sa formation supérieure en droit des assurances et de la responsabilité lui permet de gérer les contentieux complexes tant sur un plan national qu'international et d'anticiper les évolutions légales et jurisprudentielles.

Un professionnel titulaire du Master est aussi susceptible d'informer, de conseiller et de vendre à une clientèle de particuliers et d'entreprise des produits d'assurance et d'épargne. Après avoir établi un diagnostic des risques, il propose des solutions adaptées aux besoins de ses clients. Il veille à la conclusion des contrats d'assurance, soit par référence à des contrats préétablis, soit par application et adaptation de clauses-types selon leur degré de complexité (automobile, habitation, santé, maladie...). Il examine régulièrement avec ses clients l'évolution de leur situation personnelle et professionnelle et modifie, en conséquence leurs garanties ou leur propose de nouveaux contrats. Sa formation supérieure en droit des assurances de personnes et de l'épargne lui permet d'imaginer des solutions originales et particulièrement adaptées au besoin de ses interlocuteurs, tout en maîtrisant les risques juridiques liés à leur éventuelle nouveauté.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- connaissance parfaite de l'environnement législatif, jurisprudentiel et doctrinal
- autonomie décisionnelle dans la gestion des dossiers sinistres
- capacité d'analyse et de synthèse, de rigueur et d'organisation, d'écoute et d'esprit d'équipe
- aptitude à la rédaction, suivi des dossiers, rédaction de documents contractuels, de documents d'information

- compétence commerciale, connaissance des modes de distribution de l'assurance et des techniques de vente
- capacité à conduire des études documentaires spécialisées, veille juridique, appui technique aux entités de l'entreprise
- aptitude au conseil apporté aux décideurs
- aptitude à l'appréhension de secteurs spécifiques d'assurance (particuliers, agricole, industrielle...)
- maîtrise des outils bureautique (Word, Excel, Powerpoint)
- maîtrise d'une langue étrangère, si possible de la langue anglaise
- aptitude à la lecture de documents comptables, connaissances minimales en actuariat

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille en entreprise d'assurance, en cabinet de courtage ou dans une agence.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Rédacteur contentieux auto et IARD, risques mobiliers et immobiliers, risques du particulier et risques de l'entreprise, Gestionnaire de dossiers sinistres corporels et IARD, Rédacteur chargé de l'indemnisation, Chargé de règlement, Evalueur, Inspecteur - régleur, Rédacteur services protection juridique, Technicien de prestations d'assurance et d'assistance, Chargé de clientèle particulier et risques entreprises, Conseiller clientèle, Responsable juridique prévoyance, Conseiller en assurances de personnes et en épargne, Gestionnaire de patrimoine, Intermédiaire en assurance (agent - courtier), Animateur de réseaux de distribution, Chargé du suivi des assurés et des prospects, Souscripteur en assurances, Consultant technique en assurance et épargne, Collaborateur en communication commerciale, Responsable de documentation juridique, Concepteur formation assurance/banque/finance

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Rédacteur contentieux auto et IARD, risques mobiliers et immobiliers, risques du particulier et risques de l'entreprise
- Gestionnaire de dossiers sinistres corporels et IARD
- Rédacteur chargé de l'indemnisation
- Chargé de règlement
- Inspecteur-régleur
- Rédacteur service protection juridique
- Technicien de prestations d'assurance et d'assistance
- Chargé de clientèle particulier et risques entreprises
- Conseiller clientèle
- Responsable juridique prévoyance
- Conseiller en assurances de personnes et en épargne
- Gestionnaire de patrimoine
- Intermédiaire en assurance (agent - courtier)
- Chargé du suivi des assurés et des prospects
- Souscripteur en assurances
- Consultant technique en assurance et épargne
- Responsable de documentation juridique
- Concepteur formation assurance/banque/finance

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique

Salaire médian (mensuel)	2 183 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en échanges et gestion (28 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	QBX01 — Gestionnaires de la banque et de l'assurance · tension 3/5 (Modérée) QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque · tension 5/5 (Très élevée) QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque · tension 3/5 (Modérée) QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée) QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 438
Jugés difficiles à recruter	25 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	QBX01 — Gestionnaires de la banque et de l'assurance QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Professeurs, enseignants en licence et responsable de la formation

COMPOSITION DU JURY — VAE

Par jury de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou commission de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16720/>